



RAPPORT N° LOI2019-04-02

Date	01/04/2019
Soumis par	Jean-Luc Jubinville
Objet	Renouvellement de contrat – Coupe de gazon
# du dossier	L04-GAZ

1) **NATURE / OBJECTIF :**

Le but du présent rapport est de procéder au renouvellement de contrat pour les coupes de gazon pour l'ensemble des terrains municipaux.

2) **DIRECTIVE/POLITIQUE ANTÉCÉDENTE :**

L'entente actuelle des coupes de gazon se terminait à la fin de la saison d'été 2018.

3) **RECOMMANDATION DU SERVICE :**

ATTENDU QUE les contracteurs de coupe de gazon actuels ont fournis un service de qualité depuis le début de leur contrat ; et

ATTENDU QUE les Services communautaires recommandent que ces contrats soient renouvelés pour les raisons mentionnées dans le rapport LOI2019-04-02 ; et

QUE le comité plénier recommande au conseil municipal d'adopter un règlement pour autoriser le directeur des Services communautaires à signer les ententes d'extension de contrat pour les coupes de gazon avec J.W. Bastian pour le secteur nord et avec Bourget Lawn Care pour le secteur sud pour l'année 2019 et de prolonger les contrats pour une année additionnelle (2020), tel que recommandé.

WHEREAS the current grass cutting contractors have provided quality service since the beginning of their contract; and

WHEREAS the Community Services recommend that these contracts be renewed for the reasons mentioned in the report LOI2019-04-02; and

THAT the Committee of the Whole recommends to Council to adopt a by-law to authorize the Director of Community Services to sign the contract extension agreements for grass cutting with J.W. Bastian for the north sector and with Bourget Lawn Care for the south sector for the year 2019 and to extend the contracts for the one additional year

(2020), as recommended.

4) **HISTORIQUE :**

Les coupes de gazon des terrains municipaux sont données à contrat depuis plusieurs années. Le contrat est divisé en deux sections afin de permettre aux plus petits entrepreneurs locaux de pouvoir participer au processus de soumission. La section Nord comprend l'ensemble des terrains municipaux situés dans le secteur de Rockland. La section Sud comprend l'ensemble des terrains municipaux situés à Clarence Creek, St-Pascal, Bourget, Hammond et Cheney.

Les contrats actuels pour la coupe de gazon pour l'ensemble de Clarence-Rockland ont atteints leurs échéances à la fin de la saison de coupe d'herbe 2018. L'entente en place permet un renouvellement d'une durée d'un (1) ans à deux (2) reprises.

5) **DISCUSSION :**

Qualité des travaux : Les deux contracteurs de coupe de gazon actuels ont fourni un service de qualité depuis le début de leur contrat.

Renouvellement vs processus de demande de prix : Les services communautaires croient fermement que si la Cité retourne en processus de demande de prix pour les services de coupe de gazon, il y a de fortes chances que les prix des contrats augmenteront considérablement. Il est donc à l'avantage de la Cité de renouveler les contrats actuels au même taux que l'an passé.

Durée de l'entente :

La durée de l'entente sera d'un (1) ans (2019) avec option de renouvellement d'un (1) an additionnel.

Annulation du contrat :

La Cité se réserve le droit d'annuler l'entente en tout temps advenant qu'elle ne reçoive pas les services appropriés.

6) **CONSULTATION :**

N/A

7) **RECOMMANDATION OU COMMENTAIRES DU COMITÉ :**

N/A

8) **IMPACT FINANCIER (monétaire/matériaux/etc.) :**

Cette signature de contrat aura un impact financier sur les 3 Services suivants :

Service	Coût secteur Nord (\$ + 2% de TVH)	Coût secteur Sud (\$ + 2% de TVH)	TOTAL (\$/par année)
Services communautaires	57,241\$	22,919\$	80,160\$
Service des incendies	2,904\$	1,458\$	4,362\$
Service de l'infrastructure et de l'ingénierie	785\$	0\$	785\$

Tous les montants ci-haut mentionnés respectent les budgets d'opération respectifs de chaque Département et n'engendrera donc aucune pression budgétaire.

9) **IMPLICATIONS LÉGALES :**

N/A

10) **GESTION DU RISQUE (RISK MANAGEMENT) :**

N/A

11) **IMPLICATIONS STRATÉGIQUES :**

N/A

12) **DOCUMENTS D'APPUI :**

- Règlement 2019-XX
- Contract extension letter – J.W. Bastian.pdf
- Contract extension letter – Bourget Lawn Care.pdf